



PROGRAMME DE FORMATION

Appréhender les imprévus et aléas de chantier dans les marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Responsable d'opérations, responsable marchés, juriste (niveau confirmé) et toute personne connaissant les bases de la réglementation des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les dispositions du Code de la commande publique et des CCAG des marchés publics propres à la gestion des aléas de chantier pendant l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre
- Déterminer les obligations de chaque partie en cas de litige et de défaillance
- Mettre en œuvre les dispositions permettant de modifier un marché
- Mettre en œuvre les procédures de règlement des litiges



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

La bonne utilisation des ordres de service

- Forme, notification et caractère « exécutoire » des OS
- Caractère conservatoire des observations
- Conséquences d'un OS non valorisé ?

Le non-respect des délais

- Prolongations, ajournement, suspension, interruption
- Cas des intempéries
- Application des pénalités de retard



Les litiges liés à la sous-traitance

- Obligation d'agrément et sous-traitance occulte
- Modification de l'acte spécial
- Règlement des sous-traitants

La défaillance du titulaire

- Fautes contractuelles et mesures coercitives (mise en demeure, marché de substitution, résiliation)
- La défaillance au sein d'un groupement d'entreprises
- La défaillance liée à l'ouverture d'une procédure collective (redressement et liquidation judiciaire)
- Cas particulier de la défaillance du maître d'œuvre
 - Missions de conception, de conseil et de contrôle
 - Engagement sur le coût des travaux

Les modifications du marché (avenant)

- Conditions et limites fixées par le Code de la commande publique
- Travaux supplémentaires (prix nouveaux)
- Cas particulier du marché de maîtrise d'œuvre
- Imprévision

La gestion des réclamations

- Procédures contractuelles préalables : constatation, mémoire en réclamation (Dispositions des CCAG)
- Règlements amiables : Intervention du CCRA, transaction
- Référé

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposé et présentation d'exemples concrets

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices et des quiz

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne